**LE PROTOCOLE SANITAIRE COVID 19 POUR LES SPORTS DE COMBAT**

- L’enseignant et les élèves veilleront aux règles sanitaires suivantes :

* **Geste 1** : Arriver masqués et ne retirer son masque qu’en montant sur les tapis en le glissant dans ses affaires personnelles. Déposer son sac dans un endroit prévu à cet effet proche du tapis. Avoir une gourde individuelle, un gel hydro-alcoolique, des mouchoirs et un sachet pour le masque. Remettre le masque à chaque sortie des tapis.
* **Geste 2** : Se laver régulièrement les mains à l’eau et au savon et réaliser une friction avec un produit hydro-alcoolique.
* **Geste 3** : Se couvrir systématiquement le nez et la bouche quand on tousse ou éternuer dans son coude.
* **Geste 4** : Se moucher dans un mouchoir à usage unique à éliminer immédiatement dans une poubelle.
* **Geste 5** : Éviter de se toucher le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux.
* **Geste 6** : Préserver la distanciation de deux mètres entre chaque pratiquant.

- L’enseignant restera masqué en permanence et les cours seront donnés sans contact. Pour les inscriptions, les accompagnants seront masqués et respecteront la distanciation. L’enseignant s’assurera individuellement que les règles sanitaires sont connues dès l’inscription puis à chaque changement de règles.

- En cas de manquement à l’un de ces gestes sanitaires le pratiquant se verra interdit de cours.

**Le pratiquant Le responsable civil du pratiquant**

**NOM Prénom :**

(signature précédée de la mention lu et approuvé) (signature précédée de la mention lu et approuvé)

*A conserver*

----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

 **LE PROTOCOLE SANITAIRE COVID 19 POUR LES SPORTS DE COMBAT**

- L’enseignant et les élèves veilleront aux règles sanitaires suivantes :

* **Geste 1** : Arriver masqués et ne retirer son masque qu’en montant sur les tapis en le glissant dans ses affaires personnelles. Déposer son sac dans un endroit prévu à cet effet proche du tapis. Avoir une gourde individuelle, un gel hydro-alcoolique, des mouchoirs et un sachet pour le masque. Remettre le masque à chaque sortie des tapis.
* **Geste 2** : Se laver régulièrement les mains à l’eau et au savon et réaliser une friction avec un produit hydro-alcoolique.
* **Geste 3** : Se couvrir systématiquement le nez et la bouche quand on tousse ou éternuer dans son coude.
* **Geste 4** : Se moucher dans un mouchoir à usage unique à éliminer immédiatement dans une poubelle.
* **Geste 5** : Éviter de se toucher le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux.
* **Geste 6** : Préserver la distanciation de deux mètres entre chaque pratiquant.

- L’enseignant restera masqué en permanence et les cours seront donnés sans contact. Pour les inscriptions, les accompagnants seront masqués et respecteront la distanciation. L’enseignant s’assurera individuellement que les règles sanitaires sont connues dès l’inscription puis à chaque changement de règles.

- En cas de manquement à l’un de ces gestes sanitaires le pratiquant se verra interdit de cours.

**Le pratiquant Le responsable civil du pratiquant**

**NOM Prénom :**

(signature précédée de la mention lu et approuvé) (signature précédée de la mention lu et approuvé)

*A rendre*